

Femmes et militantisme (Europe-Amérique, XIXe siècle à nos jours)

Numéro coordonné par Arlette Gautier. Arlette.Gautier@univ-brest.fr

En ce centième anniversaire de la naissance de Simone de Beauvoir, femme dont on connaît l'engagement dans les mouvements de la gauche d'après-guerre et dans le féminisme radical des années 1970 et dont l'œuvre philosophique ne cesse de poser la question de l'oppression et de la liberté (KAIL Michel, 2006), la revue Amnis lance un appel à communication consacré à la question "femmes et militantisme". Si, après les nombreuses recherches des années soixante-dix, ce thème semble avoir été délaissé - surtout en France -, il suscite aujourd'hui un regain d'intérêt, comme en attestent l'annonce d'un colloque à Lyon consacré au militantisme syndical, la mise en place d'un séminaire sur les féminismes à l'École Normale Supérieure et l'organisation d'un symposium à Mexico ayant pour objet l'importation et l'hybridation du féminisme européen en Amérique.

Par rapport à ces diverses initiatives, ce numéro d'Amnis a ceci de spécifique qu'il s'intéresse à l'ensemble des pratiques militantes au sein de la communauté féminine. Il a en effet pour ambition de revenir sur la place prise par les femmes dans l'action collective, d'explorer leurs modalités d'organisation, d'expression et de lutte, de repérer et d'analyser la spécificité de leurs apports dans la pratique militante en général. Cet engagement peut être multiforme et aller du féminisme à l'engagement politique plus classique, dans des formations politiques de type révolutionnaire, mais aussi traditionnel, voire parfois réactionnaire. Pourquoi certaines femmes se sont-elles engagées dans la politique ? Pourquoi veulent-elles changer la société ou, au contraire, empêcher tout changement ? Quelles ont été les conséquences de ce militantisme quant à la démocratisation de la société ? Quel en est l'impact sur la vie quotidienne, la leur mais aussi celle des hommes ?

Fidèle à sa vocation, ce numéro d'Amnis s'intéressera à ces questions concernant tant l'Europe que les Amériques dans leur diversité. Les articles pourront porter sur un ou plusieurs pays ou continents. L'impulsion des mouvements étudiés peut en effet venir d'Europe, mais aussi des États-Unis, comme ce fut le cas pour partie du féminisme des années 1970, importé, puis reparti vers les Amériques hispanophones et lusophones, grâce aux voyages de chercheuses et d'étudiantes. Les militantismes peuvent également être de nature plus autochtone, comme les mouvements de "sans terre" et les mobilisations urbaines, au sein desquels les femmes sont particulièrement impliquées.

Les articles pourront être rédigés en français, en anglais ou en espagnol. Un résumé d'une quinzaine de lignes accompagné d'un curriculum vitæ doit être envoyé pour le 31 mai 2008 au plus tard à l'adresse suivante : severiano.rojo-hernandez@univ-brest.fr. L'auteur dont la proposition sera retenue devra remettre son texte pour le 30 octobre 2008, ce dernier sera à nouveau soumis pour avis aux membres du comité de lecture. Les articles acceptés seront publiés avant la fin de l'année 2008 sur le site de la revue.

Si vous êtes intéressé par l'appel à communication, n'hésitez pas à nous soumettre un article au format précisé dans la rubrique **normes d'édition**. Les propositions d'article ainsi que les articles, devront être adressés soit par email à : amnis@univ-brest.fr soit par courrier (CD ou disquette) à l'adresse suivante :

M. Severiano Rojo Hernandez
Revue Amnis
Faculté des Lettres et Sciences Sociales Victor Segalen
BP 814
29285 BREST Cedex
FRANCE

Les auteurs recevront en fin d'année un exemplaire papier de la revue.

Normes d'édition

http://www.univ-brest.fr/amnis/pages_francais/normeedition.php

Pour publier dans Amnis, il faut dans un premier temps adresser au directeur de la revue (severiano.rojo-hernandez@univ-brest.fr) un résumé d'une vingtaine de lignes de l'article proposé,

ainsi qu'une brève présentation de l'auteur et de ses travaux. Après acceptation de la proposition, l'article sera soumis au comité de lecture, qui décidera de sa publication sans avoir à justifier de sa décision. Les auteurs s'engagent à réserver à la revue l'exclusivité de l'article. En cas de plagiat, les auteurs seront tenus pour seuls responsables.

Les articles doivent respecter les normes suivantes :

Les articles peuvent être rédigés en français, en anglais ou en espagnol. Les auteurs doivent y joindre un résumé d'une quinzaine de lignes rédigé dans ces trois langues. Les articles ne pourront excéder 30 000 caractères (notes incluses). Les annexes et les cartes sont acceptées.

A titre de références, les auteurs peuvent se reporter aux articles publiés en 2003 qui respectent les normes d'édition stipulées ci-dessous. **Seuls les articles conformes seront acceptés.**

Mise en page, marges :

Haut : 2,5 cm

Bas : 2,5 cm

Gauche : 3 cm

Droite : 3 cm

Titre : times 16, gras et italique. L'auteur doit indiquer sous le titre son nom, son prénom, l'université ou l'institution à laquelle il est rattaché, ainsi que son adresse e-mail.

Contenu des articles : times 12, interligne simple, justifié.

Notes : bas de page, times 10, interligne simple. S'il est situé en fin de phrase, l'appel de note doit figurer avant le point. Aucun espace ne doit séparer l'appel de note et le terme auquel il se rattache (ex : la recherche scientifique¹²).

Les notes doivent s'organiser de la façon suivante :

- *Ouvrage :* Nom de l'auteur (minuscules), Prénom (minuscules), Titre de l'ouvrage : sous-titre (Italique), Lieu d'édition, Editeur, année d'édition, page (p.) ou pages (pp.).
- *Article :* Nom de l'auteur (minuscules), Prénom (minuscules), « le Titre de la contribution » (entre guillemets français), Titre de l'ouvrage (Italique), sous la direction de : Nom (minuscules), Prénom (minuscules) du responsable de la publication, Lieu d'édition, Editeur, année d'édition, page (p.) ou pages (pp.).
- *Ibid. et op. cit. :* en italique suivi d'un point, et d'une virgule si la page est précisée.

La ponctuation : un "." (point) et une "," (virgule) sont suivis d'un espace ; les ":" (deux-points), les "?" (points d'interrogation) et les "!" (points d'exclamation) sont précédés et suivis d'un espace. Les guillemets sont suivis et précédés d'un espace (Ex : « identité »).

Les paragraphes de texte doivent commencer par un alinéa (renforcement) de 0,5 cm.

Les citations : times 10, italique, interligne simple, sans guillemets, justifiées avec un renforcement de 0,5 cm à gauche et l'appel de note inséré dans la phrase.

Le numéro de page doit être centré au bas de la page

Les articles devront être adressés par courrier électronique à : amnis@univ-brest.fr ou par la poste à : Severiano Rojo Hernandez Université de Bretagne Occidentale, Faculté des lettres Victor-Segalen, 20 rue Duquesne, 29285 Brest cedex (une disquette est obligatoire pour tout document adressé par la poste).

Pour tout article accepté, Amnis se réserve un délai de publication compris entre deux et quatre mois. L'abonnement à Amnis est simple et gratuit. Il suffit de communiquer son adresse électronique sur le site de la revue. Chaque abonné recevra ainsi tout nouvel article publié par Amnis.

Severiano Rojo Hernandez

Directeur d'Amnis

